

UNEP(OCA)/MED IG.1/4  
20 juillet 1989

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Sixième réunion ordinaire des Parties  
contractantes à la Convention pour la  
protection de la mer Méditerranée contre  
la pollution et aux Protocoles y relatifs

Athènes, 3-6 octobre 1989

BUDGET DU PROGRAMME PROPOSE POUR 1990/1991  
ET SOUMIS POUR ADOPTION

# TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1
<b>I. BUDGET DU PROGRAMME POUR 1990/1991</b>	
RECAPITULATION DU BUDGET DU PROGRAMME POUR 1990/1991	2
CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE PREVUES	5
A. APPLICATION DE LA CONVENTION DE BARCELONE ET DU PROTOCOLE RELATIF AUX IMMERSIONS	6
1. Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles	6
2. Coordination du programme	7
3. Composante juridique	8
4. Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée	10
5. Information	13
B. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE	14
6. Application du Protocole tellurique	14
Coûts de personnel et de fonctionnement	17
. Unité de coordination, Athènes	17
. Contribution de contrepartie de la Grèce	19
. Organisations coopérant au MED POL	20
C. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX SITUATIONS CRITIQUES	21
7. Prévention et lutte contre la pollution par les navires	21
a) Protocole relatif aux situations critiques	21
b) Installations portuaires de réception	23
Coûts de personnel et de fonctionnement	24
. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC), Malte	24

D.	APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES	25
8.	Protection du patrimoine méditerranéen commun	25
	a) Aires spécialement protégées	25
	b) 100 sites historiques	27
	Coûts de personnel et de fonctionnement	28
	. Centre d'activités régionales/aires spécialement protégées (CAR/ASP), Salammbô, Tunis	28
E.	GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES ZONES COTIERES MEDITERRANEENNES	29
9.	Gestion écologiquement rationnelle des zones côtières méditerranéennes	29
	a) Analyse prospective des relations entre environnement et développement	29
	b) Planification et gestion du littoral	31
	c) Projets pilotes relatifs aux zones côtières	37
	Coûts de personnel et de fonctionnement	38
	. Centre d'activités régionales/Plan Bleu (CAR/PB), Sophia Antipolis, France	38
	. Centres d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), Split, Yougoslavie	39
F.	COÛTS D'APPUI AU PROGRAMME	40
<b>II.</b>	<b>SOURCES DE FINANCEMENT, Y COMPRIS LES CONTRIBUTIONS AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA MEDITERRANEE</b>	<b>41</b>
	Tableau I - Contributions projetées	42

## Introduction

1. Le budget du programme contenu dans la partie I est soumis pour adoption par les Parties contractantes, tel qu'il a été revu et approuvé par la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique tenue à Athènes (26-30 juin 1989) (document UNEP(OCA)/MED WG.3/4). Comme l'a demandé ladite réunion, la présentation a fait l'objet d'une nouvelle amélioration. Il est escompté que les Parties contractantes seront en mesure d'adopter le budget sur la base de l'assentiment général des représentants officiels désignés par elles. En l'approuvant, ceux-ci ont demandé que le mandat détaillé des activités de l'après-Plan Bleu, avec leurs incidences budgétaires, soit examiné par le Comité plénier au cours de la présente réunion et que des fonds supplémentaires soient alloués aux projets pilotes en préparation.
2. La partie II offre une indication des ressources requises pour l'exécution du programme.

Le tableau I, concernant les contributions, indique une augmentation annuelle de 5 pour cent par rapport aux chiffres 1989 convenus et il introduit, à la requête de la CEE, un montant de 2,5 pour cent pour cette dernière. Cependant, comme le barème ONU des quotes-parts a depuis lors été modifié par l'Assemblée générale, le tableau I rend compte de ces modifications avec leurs incidences pour les Etats côtiers méditerranéens.

## RECAPITULATION DU BUDGET DU PROGRAMME POUR 1990/1991

### A. APPLICATION DE LA CONVENTION DE BARCELONE ET DU PROTOCOLE RELATIF AUX IMMERSIONS

- Activités

		1989	1990	1991	
1.	Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles	MTF*	184	79	259
	Contribution de contrepartie de la Grèce	79	-	-	

2.	Coordination du programme	MTF	44	70	70
----	---------------------------	-----	----	----	----

3.	Composante juridique	MTF	58	90	65
----	----------------------	-----	----	----	----

4.	Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée	MTF	1018	1037	1028
		PNUE	20	50	50

5.	Information	MTF	34	109	110
----	-------------	-----	----	-----	-----

- Coûts de personnel et de fonctionnement\*\*

- Unité de coordination (PAM)	MTF	365	469	495
	Contribution de contrepartie de la Grèce	520	400	400
	PNUE	30	-	-
- Organisations coopérant au MED POL	MTF	324	338	352

\* MTF (Mediterranean Trust Fund)= Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

\*\*Couvrent également l'application du Protocole tellurique

**B. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE**

		1989	1990	1991	
6.	Application du Protocole tellurique	MTF	340	301	315

**C. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX SITUATIONS CRITIQUES****- Activités**

## 7. Prévention et lutte contre la pollution par les navires:

(a) Protocole relatif aux situations critiques	MTF	98	98	98
(b) Installations portuaires de réception	MTF	0	30	30

**- Coûts de personnel et de fonctionnement**

Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)	MTF	326	343	354
---	-----	-----	-----	-----

**D. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES****- Activités**

## 8. Protection du patrimoine méditerranéen commun:

(a) Aires spécialement protégées	MTF	85	90	90
(b) Sites historiques côtiers	MTF	0	52	52

**- Coûts de personnel et de fonctionnement**

Centres d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP)	MTF	160	155	155
---	-----	-----	-----	-----

**E. GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE  
DES ZONES COTIERES MEDITERRANEENNES**

- Activités

9. Gestion écologiquement rationnelle  
des zones côtières méditerranéennes

(a) Analyse prospective des relations entre  
environnement et développement

MTF	95	70	70
MTF	361	347	347
MTF	125	332	338

(b) Planification et gestion du littoral

(c) Projets pilotes relatifs aux zones  
côtières

- Coûts de personnel et de  
fonctionnement

Centres d'activités régionales/Plan Bleu  
(CAR/PB)

MTF	255	200	200
-----	-----	-----	-----

Programme d'actions prioritaires  
(CAR/PAP)

MTF	224	216	216
-----	-----	-----	-----

TOTAL (A - E)

MTF	4096	4426	4644
Contribution de contrepartie de la Grèce	599	400	400
PNUE	50	50	50
TOTAL	4745	4876	5094

**F. COUTS D'APPUI AU PROGRAMME**

(13% MTF)

MTF	532	575	604
-----	-----	-----	-----

TOTAL GENERAL

<b>5277</b>	<b>5451</b>	<b>5698</b>
-------------	-------------	-------------

CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE  
PREVUES AUX PROJETS DU PAM

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
FRANCE (CAR/PB)	280	280	280
FRANCE (ROCC)	30	30	30
YUGOSLAVIE (CAR/PAP)	150	150	150
MALTE (ROCC)	20	20	20
TUNISIE (CAR/ASP)	50	50	50
FAO (MED POL)	96	96	96
OMS (MED POL)	100	100	100
OMS (MED POL)	22	22	22
AIEA (MED POL)	98	98	98
UNESCO/COI (MED POL)	50	50	50
<b>TOTAL:</b>	<b>896</b>	<b>896</b>	<b>896</b>



**I. BUDGET DU PROGRAMME POUR 1990/1991****A. APPLICATION DE LA CONVENTION DE BARCELONE ET DU PROTOCOLE RELATIF AUX IMMERSIONS****1. APPROBATION DU PROGRAMME DANS LE CADRE DES REUNIONS DECISIONNELLES****Objectif**

Préparer le programme de travail et le budget du Plan d'action pour la Méditerranée afin qu'ils soient examinés par les réunions du Bureau et du comité subsidiaire, puis qu'ils soient examinés et approuvés par les réunions ordinaires de Parties contractantes.

Budget proposé  
1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

**Activités**

- Réunions du Bureau (deux par an) aux fins d'examiner l'état d'avancement du Plan d'action, de conseiller le secrétariat sur les problèmes surgis depuis la dernière réunion des Parties contractantes, et de statuer à propos des ajustements du programme et du budget	24	24
- Réunions conjointes du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique chargées d'examiner l'état d'avancement du Plan d'action ainsi que les questions techniques, et d'approuver le programme et le budget du PAM avant soumission aux Parties contractantes	55	55
- Septième réunion ordinaire des Parties contractantes en 1991 afin qu'elle examine et approuve le programme et le budget du PAM, qu'elle examine l'état d'avancement du Plan d'action, qu'elle prenne en considération les rapports sur l'état de la pollution de la mer Méditerranée et qu'elle adopte des mesures communes pour la protection de celle-ci	-	180

		<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>	MTF	184	79	259
	Contribution de contrepartie de la Grèce	79	-	-

## 2. COORDINATION DU PROGRAMME

### Objectif

Coordonner les activités du PAM avec les organismes participants des Nations Unies, les organisations gouvernementales et non gouvernementales; coordonner les activités des Centres d'activités régionales et gérer le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée.

	Budget proposé		
	<u>1990</u>	<u>1991</u>	
	(000 dollars E.U.)		
<u>Activités</u>			
- Consultants pour faciliter la coopération avec:	30	30	
(i) les organisations intergouvernementales et dans le cadre d'accords sous-régionaux			
(ii) la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Banque de développement islamique et d'autres sources de financement			
(iii) les organisations non gouvernementales et les organisations de jeunesse			
- Réunion du Comité consultatif interorganisations afin de coordonner les activités concernant le MED POL avec les organismes des Nations Unies	(1)	(1)	
- Réunion avec les directeurs des Centres d'activités régionales pour la programmation et la coordination des activités du PAM	(2)	(2)	
- Formation de fonctionnaires nationaux à l'Unité MED sur les programmes et procédures du PAM	10	10	
- Appui aux stages de formation pertinents pour le PAM	30	30	
<b>TOTAL</b>			
	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>MTF</b>	44	70*	70*

(1) Les frais de voyage sont inscrits à la rubrique des organisations coopérant au MED POL

(2) Les frais de voyage sont inscrits à la rubrique des Centres d'activités régionales respectifs

\* Des montants supplémentaires de 67 (1990) et 73 (1991) sont inscrits au budget pour la coordination et le développement des projets pilotes côtiers

3. COMPOSANTE JURIDIQUE
-------------------------

Objectif

Mettre au point des protocoles additionnels, promouvoir des accords sous-régionaux, formuler et adopter des procédures appropriées de détermination des responsabilités et d'indemnisation en cas de dommages résultant de la pollution du milieu marin, promouvoir l'adoption d'une législation nationale pertinente.

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
<u>Activités</u>		
- Consultants chargés de mettre au point l'annexe IV du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique concernant la pollution par voie atmosphérique	5	5
- Evaluer l'application en Méditerranée de la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux, et élaborer un projet de protocole *, si nécessaire (consultants)	20	20*
- Aider quatre autres Parties contractantes à compiler leur législation nationale relative à la protection du milieu marin côtier (consultants)	10	10
- Préparer (PNUE) un projet de procédures appropriées pour la détermination des responsabilités et l'indemnisation en cas de dommages résultant de la pollution du milieu marin côtier (contrats de sous-traitance)	-	20
- Conférence de plénipotentiaires à convoquer à Athènes dans le courant de 1990 sur le protocole relatif à l'exploration et l'exploitation du plateau continental, du	45	-

---

\*sous réserve d'approbation par le Bureau

Budget proposé  
1990                      1991  
 (000 dollars E.U.)

fonds de la mer et de son sous-sol, préparé  
 par l'Organisation juridique internationale,  
 sous réserve des recommandations du Groupe d'  
 experts désignés par les Parties contractantes

- |   |   |    |    |
|---|---|----|----|
| - | Aider la participation à des cours de formation<br>consacrés à la législation nationale en matière de<br>milieu marin et côtier | 10 | 10 |
|---|---|----|----|

	1989	1990	1991
<b>TOTAL</b>	58	90	65

4. SURVEILLANCE CONTINUE DE LA POLLUTION MARINE EN  
MEDITERRANEE

Objectif

Réaliser un programme complet et coordonné de surveillance continue de la pollution marine englobant tous les pays méditerranéens, portant sur les sources de pollution, les zones côtières et les zones de référence et la pollution transférée par voie atmosphérique, et obtenir une haute qualité des données de la surveillance continue.

Budget proposé  
1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

Activités

Surveillance continue:

- Assistance aux institutions participant aux programmes de surveillance continue, grâce à l'octroi d'instruments et de fournitures (environ 80 institutions) (contrats de sous-traitance)	530(*)	530(*)
- Assistance aux institutions pour la surveillance continue des efflorescences planctoniques et de l'eutrophisation (contrats de sous-traitance)	20	25
- Entretien des instruments fournis aux institutions participant au MED POL (pièces détachées) (environ 40 institutions) (contrats de sous-traitance)	38	38
- Atelier (OMM/PNUE) sur l'évaluation des résultats des mesures de la pollution véhiculée par l'atmosphère (environ 15 participants)	-	15
- Consultants pour préparer des documents sur l'analyse et le traitement des données MED POL	20	20
- Réunion consultative sur le programme de traitement des données MED POL et l'orientation pour les travaux à venir (environ 8 participants)	8	8
- Réunion consultative sur l'évaluation des programmes de surveillance continue (environ 8 participants)	-	8

---

(\*) Un montant supplémentaire de 40.000 dollars E.U. est inscrit au budget pour les programmes de surveillance continue dans les zones pilotes

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Stage de formation (FAO/COI/PNUE) sur le traitement statistique et l'interprétation des données relatives aux communautés marines (environ 15 participants)	-	20
- Assistance à la formation sur le tas pour des participants au programme MED POL de surveillance continue (environ 40 participants)	80	80
- Assistance à l'octroi de bourses pour des participants au programme MED POL de surveillance continue et de recherche afin qu'ils présentent des données MED POL lors de réunions (environ 70 personnes en 1990, y compris des participants aux Journées d'étude CIESM/PNUE, et 40 personnes en 1991)	70	70
<u>Assurance de la qualité des données:</u>		
- Assistance aux institutions participant aux programmes de surveillance continue afin de garantir des données fiables et de haute qualité, grâce à des programmes d'assurance de la qualité des données par pays, à l'intercomparaison des résultats et à la diffusion des information scientifiques (environ 20 institutions) (contrats de sous-traitance)	70	70
- Assistance aux institutions participant aux programmes de surveillance continue grâce à l'achat et à la fourniture de normes et de matériels de référence (environ 40 institutions) (contrats de sous-traitance)	20	23
- Réunion consultative (AIEA/PNUE) concernant des lignes directrices sur l'assurance de la qualité des données (environ 15 participants)	-	15
- Programme d'inter-étalonnage pour les institutions participant au MED POL (environ 40 institutions) (contrats de sous-traitance)	16	16
- Cours d'inter-étalonnage et de formation (OMS/PNUE) sur la détermination de la pollution microbiologique (environ 15 <u>nouveaux</u> participants chaque année)	20	20

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Stage d'inter-étalonnage et de formation (AIEA/FAO/PNUE) sur la détermination des concentrations de composés organostanniques (environ 15 participants)	15	-
- Atelier (FAO/COI/PNUE) sur les effets des polluants sur les organismes, les communautés et les écosystèmes marins (environ 15 participants)	-	15
- Atelier sur les lignes directrices et la méthode de référence concernant la préparation des échantillons pour l'analyse des contaminants organiques (AIEA/PNUE) (environ 15 participants)	-	15

Recherche

- Assistance aux institutions participant au programme de recherche, grâce à l'octroi d'allocations de recherche (environ 30 allocations à environ 25 institutions) (contrats de sous-traitance)	100	100
--	-----	-----

Evaluation de la pollution

- Préparation d'une évaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée, sur la base de la série des évaluations déjà établies, des résultats des programmes de surveillance continue et d'autres données disponibles (contrats de sous-traitance)	50	-
- Impression des procès-verbaux des 10èmes Journées d'étude CIESM/PNUE/COI sur la pollution de la mer Méditerranée (contrats de sous-traitance)	10	-
- Etude de l'impact des changements climatiques sur les zones côtières méditerranéennes (contrats de sous-traitance)	20	20

	1989	1990	1991
<b>TOTAL</b>	1018	1037	1028
	PNUE	20	50

5. INFORMATION
----------------

Objectif

Communiquer aux gouvernements des informations en matière d'environnement afin d'influer sur les réactions et le suivi; accroître la sensibilisation de l'opinion et susciter un état d'esprit qui soutiendra les politiques et les actions menées en vue d'un développement durable et de la protection de l'environnement.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Préparation et édition de la Série des rapports techniques du PAM (consultants)	21	21
- Préparation et traduction de MEDONDES (anglais, arabe, français) (consultants)	12	12
- Appui à la célébration de la Semaine de l'environnement méditerranéen (consultants ou contrats de sous-traitance)	20	20
- Bibliothécaire (échange d'informations, diffusion des informations) (consultants)	10	10
- Préparation d'affiches, autocollants et communiqués de presse; promotion d'émissions télévisées; présentation de l'exposition du PAM dans deux pays (contrats de sous-traitance)	10	10
- Impression et diffusion des publications du PAM, de MEDONDES et d'autres documents (contrats de sous-traitance)	36	37

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
MTF	34	109	110



B. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE

## 6. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE

Objectif

Etablir des évaluations de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances énumérées aux annexes I et II, préparer des propositions de mesures communes pour ces substances et aider les pays à appliquer ces mesures. Mettre au point des lignes directrices et, le cas échéant, des normes ou critères pour l'application progressive du Protocole, et aider les pays à procéder à cette application.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
<u>Projets pilotes:</u>		
- Projet pilote sur la surveillance continue des herbicides et fongicides (contrats de sous-traitance)	10	25
- Projet pilote sur la surveillance continue des détergents non biodégradables et autres substances tensio-actives (contrats de sous-traitance)	10	25
- Projet pilote sur la surveillance continue de certains éléments chimiques et de leurs composés énumérés à la rubrique 1 de l'annexe II du Protocole tellurique (contrats de sous-traitance)	5	30
<u>Evaluation de la pollution</u>		
- Préparer des documents sur l'évaluation de la pollution de la mer Méditerranée par les substances relevant du Protocole tellurique (consultants)	15	15
- Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les organismes pathogènes (contrats de sous-traitance)	5	-

Budget proposé  
1990                      1991  
 (000 dollars E.U.)

Lignes directrices communes:

-	Elaboration de lignes directrices communes pour la détermination de la longueur, de la profondeur et de la position des canalisations d'émissaires côtiers (contrats de sous-traitance)	5	5
-	Compilation d'un inventaire méditerranéen des effluents nécessitant un traitement spécial et/ou séparé (contrats de sous-traitance)	5	5
-	Formulation d'un projet de lignes directrices, normes et critères communs pour les effluents nécessitant un traitement séparé (contrats de sous-traitance)	5	5
-	Elaboration de lignes directrices communes pour l'inventaire des sources de pollution atmosphérique (contrats de sous-traitance)	5	-

Recherche

-	Assistance aux institutions participant au programme de recherche, grâce à l'octroi d'allocations de recherche (environ 70 allocations à 60 institutions) (Contrats de sous-traitance)	190	190
-	Réunion consultative (OMS/PNUE) sur les effets sanitaires de contaminants chimiques dans les produits comestibles de la mer Méditerranée (environ 15 participants)	-	15
-	Réunion consultative (FAO/AIEA/PNUE) sur la transformation des contaminants chimiques dans l'environnement (environ 15 participants)	15	-
-	Réunion consultative (OMS/PNUE) sur une étude actualisée de la pollution d'origine tellurique (environ 15 participants)	*	-
-	Journées d'étude (COI/PNUE) sur le transfert et la dispersion des polluants dans la mer (environ 15 participants)	15	-

---

\* Financée par l'OMS

Budget proposé  
1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

- |   |   |   |
|---|---|---|
| - Réunion consultative (AIEA/FAO/PNUE) sur l'évaluation de la pollution par les herbicides et les fongicides (environ 10 participants)  | 8 | - |
| - Réunion consultative (FAO/PNUE) sur l'évaluation de la pollution par les éléments chimiques et leurs composés énumérés à la rubrique 1 de l'annexe II du Protocole tellurique (environ 10 participants) | 8 | - |

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>MTF</b>	340	301	315

Coûts de personnel et de fonctionnement couvrant les activités 1 à 6
 UNITE DE COORDINATION, Athènes,  
Grèce

	m/m	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	
		(000 dollars E.U.)			
<b>Personnel de la catégorie des administrateurs ou de rang supérieur</b>					
-	Coordonnateur - D.2	12	84	88	92
-	Administrateur de programme (hors classe)/Spécialiste en sciences de la mer - P.5	12	75	72	76
-	Administrateur de programme/ Economiste - P.4	12	62	63	66
-	Administrateur de programme/ Spécialiste en sciences de la mer - P.3	12	50	48	50
-	Spécialiste du traitement des données - P.3	12	45	42	44
-	Fonctionnaire d'administration/ Gestion des fonds - P.2	12	(1)	(1)	(1)
	<b>Total personnel de la catégorie des administrateurs ou de rang supérieur</b>		<hr/>		
			316	313	328
<b>Appui administratif</b>					
-	Assistante administrative - G.6	12	(1)	(1)	(1)
-	Secrétaire (hors classe) - G.4	12	(1)	(1)	(1)
-	Assistante de traitement des données - G.3	12	(1)	(1)	(1)
			<hr/>		
			-	-	-
<b>Voyages en mission</b>					
	MTF	26	50	50	
	PNUE	10	-	-	
			<hr/>		

---

<sup>(1)</sup> Rémunéré sur les coûts d'appui au programme

**Coûts de fonctionnement**

-	Matériel				
	Matériel consommable	MTF	10 <sup>(3)</sup>	12 <sup>(3)</sup>	15 <sup>(3)</sup>
	Matériel durable	MTF	9 <sup>(3)</sup>	18	19
		PNUE	20	-	-
<b>S</b>	Fonctionnement et entretien du matériel		<sup>(2)</sup>	46	49
-	Frais d'établissement des rapports		<sup>(2)</sup>	25	29
-	Frais divers		4	5	5
				<hr/>	
			43	106	117

		1989	1990	1991
<b>TOTAL</b>	MTF	365	469	495
	PNUE	30	-	-

---

<sup>(2)</sup> Rémunéré sur la contribution de contrepartie de la Grèce

<sup>(3)</sup> Voir page 19 pour la partie couverte par la contribution de contrepartie de la Grèce



<p>ORGANISATIONS COOPERANT AU MED POL</p>
---

	m/h	1989	1990	1991	
		(000 dollars E.U.)			
<b>Personnel de la catégorie des administrateurs</b>					
S	Specialiste OMS - Unité de coordination du PAM (Athènes) - P.5.	12	70	73	77
S	Spécialiste FAO des pêches - Unité de coordination du PAM (Athènes) - P.5	12	68	71	74
S	Technicien d'entretien AIEA-LIRM (Monaco) - P.3	12	63	66	69
			201	210	220
<b>Appui administratif</b>					
-	Secrétaire OMS-OMS/EURO-(Copenhague) - G.4	6	10	11	11
-	Secrétaire OMS - Unité de coordination du PAM (Athènes) - G.4	12	12	13	14
-	Secrétaire FAO - Unité de coordination du PAM (Athènes) - G.4	12	11	12	13
-	Laborantine AIEA-LIRM - (Monaco) - G.5	12	28	30	32
			61	66	70
<b>Voyages en mission</b>					
-	OMS (Athènes)		12	12	12
-	FAO (Athènes)		12	12	12
-	OMM (Genève)		8	8	8
-	AIEA (Monaco)		24	24	24
-	UNESCO/COI (Paris)		6	6	6
			62	62	62

**Frais de fonctionnement:**

Les frais de fonctionnement encourus par le personnel OMS et FAO en poste à l'Unité de coordination d'Athènes sont couverts par les frais de fonctionnement de l'Unité. Les frais de fonctionnement encourus par toutes les organisations à leurs propres sièges ou bureaux régionaux sont couverts par les organisations correspondantes au titre de leurs contributions de contrepartie.

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
MTF	324	338	352

C. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX SITUATIONS CRITIQUES

## 7. PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES NAVIRES

a) Protocole relatif aux situations critiquesObjectif

Renforcer les capacités des Etats côtiers en Méditerranée et faciliter la coopération entre eux en vue de parer aux accidents occasionnant ou susceptibles d'occasionner la pollution de la mer par les hydrocarbures et d'autres substances nocives, notamment dans les cas de situation critique présentant un danger grave et imminent pour le milieu marin ou pouvant porter atteinte à des vies humaines.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
Consultants pour:	13	13
- Aider les pays à élaborer leurs plans nationaux d'urgence ainsi qu'à conclure des accords bilatéraux et multilatéraux; aider les pays dans les cas de situation critique		
- Mettre en place et entretenir un réseau régional d'information:		
(a) aider le ROCC à créer une base partiellement informatisée de données sur les substances dangereuses		
(b) aider le ROCC à adapter à la région des modèles de simulation du comportement et d'évaluation du risque		
- Catalogue des matériels et produits servant à parer aux déversements accidentels (contrats de sous-traitance)	*	*

---

\* Sans frais supplémentaires



	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Stage de formation générale sur les substances nocives (MEDIPOL) (environ 20 participants)	40	40
- Stage de formation spécialisée sur les substances nocives (MEDEXPOL) (environ 20 participants)	-	40
- Séminaire régional sur les questions financières, la détermination des responsabilités et l'indemnisation pour les conséquences d'accidents occasionnant une pollution par les hydrocarbures ou d'autres substances nocives (environ 20 participants)	40	-
- Assistance aux Etats pour l'organisation de cours nationaux de formation (2 par an) (environ 35 participants)	5	5
- Exercices d'alerte	*	*

TOTAL		1989	1990	1991
		MTF	98	98**

---

\* Sans frais supplémentaires

\*\* Un montant supplémentaire de 15.000 dollars E.U. est inscrit au budget pour les projets pilotes relatifs aux zones côtières

a) Installations portuaires de réceptionObjectifs

Promouvoir l'aménagement d'installations portuaires de réception pour les eaux de ballast sales et autres résidus huileux des navires-citernes et autres navires dans 56 ports importants de la Méditerranée.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U)	
- Suivi concernant l'aménagement d'installations portuaires de réception dans 56 ports importants de la région méditerranéenne (consultants)	20	20
- Aider des participants à des stages de formation en matière d'installations portuaires de réception	10	10

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
MTF	0	30	30

Coûts de personnel et de fonctionnement

CENTRE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES  
(ROCC), Malte \*

Organisation coopérante: OMI

	m/h	1989	1990	1991
(000 dollars E.U.)				
<b>Personnel de la catégorie de administrateurs</b>				
- Directeur - P.4	12	68	71	71
- Expert technique - P.4	12	60	62	64
- Chimiste - P.3	12	43	43	45
- Ingénieur - P.2	12	(1)	(1)	(1)
		171	176	180
<b>Appui administratif</b>				
- Fonctionnaire de l'information - G.4	12	20	21	22
- Secrétaire bilingue - G.4	12	17	20	21
- Secrétaire/commis - G.3	12	15	18	19
- Gardien/reproducteur de documents - G.2	12	14	16	17
- Opérateur télex/commis - G.3	12	15	18	19
		81	93	98
<b>Voyages en mission</b>		16	16	16
<b>Frais de fonctionnement</b>		58	58	60

**TOTAL**

	1989	1990	1991
MTF	326	343	354

(1) Détaché par le gouvernement français

D. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES

8. PROTECTION DU PATRIMOINE MEDITERRANEEN COMMUN

a) Aires spécialement protégées

Objectif

Renforcer et coordonner les activités entreprises par les Parties contractantes pour la sauvegarde des ressources naturelles et des sites naturels de la zone de la mer Méditerranée, ainsi que pour la sauvegarde de leur patrimoine culturel dans la région.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
<b>S</b> Consultants pour:	55*	55*
Promouvoir (CAR-ASP/UICN) la création d'au moins 50 nouvelles aires protégées dans le cadre des lignes directrices approuvées (1985-1995)		
Aider (CAR-ASP/UICN) les pays à mettre au point leur législation relative aux aires protégées		
Promouvoir (CAR-ASP/UICN) l'application du plan d'action pour la préservation du phoque moine méditerranéen approuvé en 1987		
Mettre en oeuvre (CAR-ASP/UICN) le plan d'action pour la préservation des tortues marines méditerranéennes établi par une réunion d'experts tenue en 1989		
Promouvoir (CAR-ASP/UICN) la protection de la végétation marine de la Méditerranée conformément aux recommandations de la réunion d'expertstenue en 1989		

\* Un montant supplémentaire de 10.000 dollars E.U. est inscrit au budget pour les projets pilotes relatifs aux zones côtières

Budget proposé

	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Préparer (CAR-ASP/UICN) le répertoire des aires protégées marines et côtières (partie II-sites d'une importance particulière en raison de leur valeur scientifique, esthétique, historique, archéologique, culturelle ou éducative, 1990) (Contrats de sous-traitance)	10	5
- Atelier sur la sélection et la création d'aires protégées	15	-
- Atelier sur les aires protégées d'une importance particulière en raison de leur valeur scientifique, esthétique, historique, archéologique, culturelle ou éducative	-	15
- Aider les participants à des stages de formation ayant trait aux aires spécialement protégées	10	15

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
MTF	85	90	90

b) 100 sites historiquesObjectif

Protéger les sites historiques côtiers d'intérêt méditerranéen commun déjà identifiés par les Parties contractantes.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Aider (UNESCO/Atelier du patrimoine/CAR-PAP) à la coopération avec les autorités responsables des sites historiques côtiers désignées dans le cadre des procédures du PAM et développer un programme de coopération dans le domaine de la dégradation de la pierre et de la protection des sites archéologiques sous-marins, notamment des épaves (CAR-ASP/UICN) (Consultants)	10	10
- Promouvoir (PAM/Atelier du patrimoine) la coopération entre les autorités responsables des sites historiques, la liste de ces derniers restant ouverte, et développer un programme de coopération dans les domaines sus-mentionnés (Contrats de sous-traitance)	22	22
- Deux réunions qui seront hébergées par Naples et Salonique	-	-
- Aider les participants du CAR/PAP-Atelier du patrimoine à des stages de formation	20	20

**TOTAL**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
MTF	0	52	52

Coûts de personnel et de fonctionnement

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES/AIRES  
SPECIALEMENT PROTEGEES (CAR/ASP), Salamambo, Tunis

En association avec l'UICN

m/m 1980 1990 1991  
(000 dollars E.U.)

**Personnel de la catégorie des administrateurs**

- Directeur	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
- Expert	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
- Expert UICN	12	50	50	50
- Documentaliste UICN	12	40	40	40
		90	90	90

**Appui administratif**

- Secrétaire bilingue	12	8	7	7
- Dactylographe	12	-	3	3
- Chauffeur	12	5	3	3
- Commis/chauffeur	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
- Commis aux finances	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
- Entretien	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
- Gardien	12	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
		13	13	13

**Voyages en mission**

15 15 15

**Frais de fonctionnement**

42 37 37

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>	160	155	155

(<sup>1</sup>) Rémunéré par le pays hôte

E. GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES ZONES COTIERES  
MEDITERRANEENNES

<p>9. GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES ZONES COTIERES      MEDITERRANEENNES</p>
---

a) Analyse prospective des relations entre environnement et développement<sup>(1)</sup>

Objectif

Aider à mettre au point des scénarios nationaux, littoraux ou sectoriels dans les pays méditerranéens en cohérence avec les résultats et méthodologies du Plan Bleu; rassembler et traiter des données socio-économiques, environnementales et relatives aux technologies appropriées au niveau du Bassin méditerranéen, de ses régions côtières et de sa frange littorale; fournir aux autorités compétentes des instruments et des méthodes de travaux prospectifs appliqués au développement durable des régions côtières, en s'appuyant sur l'expérience et les acquis du CAR/PB.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Répondre aux demandes d'assistance des Etats pour l'élaboration des scénarios (Consultants)	25*	25*

---

<sup>(1)</sup> En approuvant cette section, la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique a demandé que le mandat détaillé des activités de l'après-Plan Bleu, avec leurs incidences budgétaires, soit examiné par le Comité plénier au cours de la réunion des Parties contractantes.

\* Un montant supplémentaire de 30.000 dollars E.U. est inscrit au budget pour les scénarios dans les projets pilotes relatifs à des zones littorales sélectionnées



## Budget proposé

1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

- |   |   |    |    |
|---|---|----|----|
| - | Développer et tenir à jour** la base de données méditerranéennes créée dans le cadre de l'exercice du Plan Bleu en accordant la priorité à l'environnement des zones côtières, aux évolutions technologiques, aux programmes de formation, etc. et exploiter cette base pour des exercices de scénarios nationaux et régionaux et de projets pilotes de planification des zones côtières (Contrats de sous-traitance) | 20 | 20 |
| - | Stage de formation sur les scénarios  | 25 | 25 |

**TOTAL**

	1989	1990	1991
MTF	95	70	70

---

\*\* La tenue à jour régulière de la base de données PB nécessite la participation financière correspondante de sources extérieures

b) Planification et gestion du littoralObjectifs

Mettre au point une méthodologie de gestion intégrée du développement durable de la région littorale de la Méditerranée comportant l'intégration complète de considérations d'ordre environnemental, élaborer et mener des actions prioritaires spécifiques relatives à la planification intégrée.

Activités

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
(1) <u>Action prioritaire "Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes</u>	10	10
- Identifier, élaborer et évaluer les dispositifs, instruments et techniques de planification intégrée et de gestion écologiquement rationnelle applicables dans les zones côtières de la Méditerranée (consultants)		
- Un stage de formation sur l'application de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation du risque dans la planification intégrée (25 participants)	30	-
- Une réunion technique pour la présentation et l'évaluation des résultats jusqu'ici obtenus dans les projets pilotes par pays du PAP (25 participants)	-	30
(2) <u>Action prioritaire "Application de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) dans le développement des zones côtières méditerranéennes"</u>		
- Aider à la préparation d'évaluations d'impact au Maroc (3), en Egypte (2), dans les projets pilotes par pays en cours (3); préparer des documents de cours de formation et des documents pour une conférence interrégionale sur l'application d'une procédure simplifiée d'évaluation d'impact (financée par le CAP/OZC) (consultants)	15	15
- Quatre consultations d'experts pour la préparation d'évaluations d'impact sur l'environnement dans certains pays (3 participants chacune), 1 réunion interrégionale sur l'évaluation d'impact (25 participants) (consultants)	10	10

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Réunion technique en français pour évaluer les EIE pilotes et remanier le projet de lignes directrices sur la procédure et la préparation des EIE (30 participants)	20	-
- Deux stages de formation sur l'application et la préparation des EIE (1 en anglais et 1 en français) (20 participants chacun)	-	20
(3) <u>Action prioritaire "Gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières isolées de la Méditerranée"</u>		
- Préparer des documents pour le cours de formation sur la modélisation des couches aquifères en Méditerranée; aider une institution nationale à l'exécution du projet en cours sur la gestion des ressources en eau de l'île de Malte (financé en partie par le pays hôte) (consultants)	10	10
- Deux consultations d'experts pour l'évaluation de la gestion des ressources en eau de l'île de Malte (6 participants) (consultants)	4	4
- Contrat de sous-traitance avec l'institution hôte afin d'aider à la préparation d'un modèle sur les couches aquifères à des fins de formation	16	-
- Stage de formation sur la modélisation mathématique des couches aquifères des îles de la Méditerranée (25 participants - financement partiel par le CAR/PAP)	-	20
(4) <u>Action prioritaire "Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques"</u>		
- Préparer des documents méthodologiques en vue d'un Atelier sur la planification et la conception et d'un autre Atelier sur la mise en oeuvre du processus de réhabilitation des sites historiques de la Méditerranée; préparer des documents de formation sur ces sujets; participer à des missions sur certains sites (consultants)	12	12
- Deux consultations d'experts pour la préparation des documents destinés à ces ateliers (6 participants chacune, 4 financés par le PAP) (consultants)	5	5

Budget Proposé  
1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

-	Journées d'étude sur la planification et la conception du processus de réhabilitation des établissements historiques méditerranéens (30 participants - 15 participants financés par le CAR/PAP)	25	-
-	Journées d'étude sur la mise en oeuvre du processus de réhabilitation des établissements historiques méditerranéens (30 participants - 15 participants financés par le CAR/PAP)	-	25
(5)	<u>Action prioritaire "Aménagement du territoire dans les zones sismiques"</u>		
-	Participer à des activités du projet de coopération en matière d'atténuation des risques sismiques dans la région en relation avec la planification urbaine, le macro et le micro-zonage; préparer une proposition pour le suivi des activités pendant la période biennale 1992-1993 (consultants)	5	5
-	Consultation d'experts pour l'élaboration de documents (6 participants-financement partiel par le projet de coopération) Consultation d'experts pour la préparation des activités de suivi (6 participants - financement partiel par le projet de coopération) (consultants)	5	5
(6)	<u>Action prioritaire "Mesures et cartographie de l'érosion des sols"</u>		
	Aider: à la création d'un réseau d'institutions et de zones pilotes pour les mesures et la cartographie de l'érosion pluviale, à l'établissement d'une base de données et d'une méthodologie commune de mesure et de cartographie applicables dans les conditions méditerranéennes, à la préparation à titre démonstratif de cartes et mesures de l'érosion, de corrélations et d'interprétations des résultats (financement partiel par le pays hôte et par l'institution hôte) (consultants)	25	25

	Budget proposé	
	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
- Contrat de sous-traitance avec l'institution hôte comme appui aux activités de création d'une base de données, de mesures et de cartographie de l'érosion dans les pays méditerranéens en développement participants (appui du PAP au projet)	15	15
- Stage de formation d'experts nationaux et locaux en matière de cartographie et de mesure de l'érosion dans trois pays (10 participants chacun)	10	10
(7) <u>Action prioritaire "Gestion, collecte et élimination des déchets solides et liquides"</u>		
- Préparer des lignes directrices pour la planification et la conception de stations d'épuration et d'émissaires sous-marins pour les eaux usées urbaines et des documents pour le cours de formation sur le sujet; préparer la documentation du cours de formation sur la gestion des déchets solides dans les pays en développement de la région (financement partiel par le pays hôte et par l'institution hôte) (consultants)	10	10
- Deux stages de formation sur l'entretien et la gestion des stations d'épuration des eaux usées (1 en anglais, 1 en français) (15 participants chacun - financement partiel par l'institution hôte)	20	20
- Deux stages de formation sur la planification et la conception de stations d'épuration et d'émissaires sous-marins pour les eaux usées urbaines (15 participants chacun - financement partiel par l'institution hôte et l'Unité MED)	19	19
(8) <u>Action prioritaire "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement"</u>		
- Préparation de lignes directrices sur l'application de l'évaluation de la capacité de charge dans la planification et la gestion des complexes touristiques; préparation de 4 évaluations	16	15

## Budget proposé

<u>1990</u>	<u>1991</u>
(000 dollars E.U.)	

pilotes; lignes directrices pour la planification des activités touristiques au sein du processus de planification des zones côtières; applications pilotes des lignes directrices dans 2 projets du PAP (consultants)

- Consultation d'experts pour la préparation des lignes directrices sur la capacité de charge (6 participants), et une consultation d'experts pour la préparation de l'Atelier sur les lignes directrices (6 participants) (consultants)	9	9
(9) <u>Action prioritaire "Planification et gestion environnementales de l'aquaculture dans les conditions méditerranéennes"</u>		
- Préparer des lignes directrices pour l'inventaire et la protection des sites propices à l'aquaculture; lignes directrices pour la planification écologiquement rationnelle, la gestion et la surveillance continue des activités d'aquaculture (consultants)	10	10
(10) <u>Action prioritaire "Réseau de coopération méditerranéenne en matière de sources renouvelables d'énergie"</u>		
- Préparer des lignes directrices sur le rôle et l'application des sources renouvelables d'énergie dans la planification et la gestion des zones côtières méditerranéennes, par ex. participation au projet PNUE "Développement de systèmes informatisés de planification énergétique"; préparer des documents de formation pour le cours national sur les sources renouvelables d'énergie (financement partiel par le pays hôte et par l'institution hôte) (consultants)	10	10
- Deux stages de formation sur les applications pratiques des sources renouvelables d'énergie dans la région (1 en anglais, 1 en français) (20 participants chacun)	25	-

Budget proposé  
1990                      1991  
(000 dollars E.U.)

- Réunion technique sur les applications des sources renouvelables d'énergie dans la planification et la gestion des ces ressources (20 participants)	-	25
- Cours nationaux de formation sur les applications des sources renouvelables d'énergie (25 participants chacun - financement partiel par le pays hôte)	11	8

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>	361	347*	347*

---

\* Un montant supplémentaire de 150.000 dollars E.U. est inscrit au budget pour les projets pilotes relatifs aux zones côtières

c) Projets pilotes relatifs aux zones côtières

Intégrer les politiques de gestion des ressources et de l'environnement dans les zones côtières proposées et acceptées par les Parties contractantes. Des programmes de gestion intégrée de ce type inclueront, le cas échéant, les résultats et les connaissances techniques de toutes les composantes du PAM telles que le développement des zones côtières (y compris les scénarios de développement), les actions PAP particulières, l'application des mesures communes adoptées par les Parties contractantes, l'application de la Convention de Barcelone et des Protocoles y relatifs, les plans d'urgence, et les aires spécialement protégées. A l'heure actuelle, les quatre projets pilotes suivants sont en cours de réalisation: Baie de Kastella (Yougoslavie), baie d'Izmir (Turquie), île de Rhodes (Grèce) et littoral syrien.

Activités<sup>(1)</sup>

		Budget proposé	
		<u>1990</u>	<u>1991</u>
		(000 dollars E.U.)	
<b>S</b>	Aider à la préparation de documents et à l'exécution d'activités aboutissant à la mise en oeuvre des projets pilotes relatifs aux zones côtières. Activités préparatoires du suivi	110	110
<b>S</b>	Assistance aux institutions participant à des projets pilotes/zones côtières approuvés par les Parties contractantes (contrats de sous-traitance)	182	188
<b>S</b>	Réunions consultatives portant sur chaque zone côtière pilote	40	40

		<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>	<b>MTF</b>	125	332	338

Note: Le programme ci-dessus se décompose comme suit: PAP 150; MED POL 40; Scénarios 30; ROCC 15; ASP 10; Données 20; Unité de coordination 67 (1990) et 73 (1991)

Il est prévu que les quatre pays hôtes des projets pilotes verseront une contribution financière équivalente pour l'exécution de ces projets.

<sup>(1)</sup> En approuvant cette section, la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique a recommandé que des fonds supplémentaires soient alloués aux projets en préparation



Coûts de personnel et de fonctionnement

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES/PLAN BLEU  
(CAR/PB)  
Sophia Antipolis, France

	m/h	1989	1990	1991
		(000 dollars E.U.)		
<b>Personnel de la catégorie des administrateurs</b>				
- Président	-	-	-	-
- Directeur scientifique <sup>(1)</sup>	6	50	50	50
- Expert technique - écogéographe (en cours de recrutement)	12	70	70	70
- Statisticien - Informaticien <sup>(2)</sup>	6	20	20	20
		140	140	140
<b>Appui administratif</b>				
- Assistante de traitement des données	12	30	30	30
- Secrétaire (hors classe)	12	(3)	(3)	(3)
- Secrétaire bilingue	12	(3)	(3)	(3)
- Assistante administrative	12	(3)	(3)	(3)
		30	30	30
<b>Total appui administratif</b>		30	30	30
<b>Voyages en mission</b>		30	15	15
		55	15	15
<b>Frais de fonctionnement</b>		55	15	15

		1989	1990	1991
<b>TOTAL</b>				
	MTF	255	200	200

(1) Une partie du traitement à la charge du pays hôte

(2) Mi-temps à la charge du pays hôte

(3) Rémunéré par le pays hôte

<p>CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES/PROGRAMME D' ACTIONS          PRIORITAIRES          (CAR/PAP), Split, Yougoslavie</p>
--

	m/h	1989	1990	1991
		(000 dollars E.U.)		
<b>Personnel de la catégorie des administrateurs</b>				
S	Directeur	12	35	30
S	Coordonnateur des projets pilotes	12	20	20
		<hr/>		
		55	50	50
 <b>Appui administratif</b>				
S	Secrétaire bilingue	12	9	10
S	Secrétaire bilingue	12	8	10
S	Secrétaire bilingue	12	8	10
S	Secrétaire bilingue	12	7	10
S	Assistante administrative	12	9	10
S	Assistante comptable	12	9	10
S	Assistance temporaire		16	6
		<hr/>		
		66	66	66
<b>Voyages en mission</b>		32	32	32
<b>Frais de fonctionnement</b>		71	68	68

		<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>	<b>MTF</b>	224	216	216

**F. COÛTS D'APPUI AU PROGRAMME**

Conformément aux règles des Nations Unies concernant la création et la gestion des fonds d'affectation spéciale, les dépenses administratives et techniques engagées dans l'exécution des programmes et projets financés à partir des Fonds d'affectation spéciale sont remboursées au PNUE. Le montant du remboursement est calculé au taux standard approuvé par l'Assemblée générale (13%).

Les coûts d'appui couvrent les services administratifs fournis au Siège ou à l'Unité MED tels que la gestion des projets, l'administration du personnel, la comptabilité, la vérification intérieure et extérieure des comptes.

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>
<b>TOTAL</b>			
MTF	532	578	609

## II. SOURCES DE FINANCEMENT

Il est proposé de financer comme suit le budget du programme:

<b>A. Resources:</b>	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(000 dollars E.U.)	
S Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (voir tableau I)	3.334	3.500
S Contribution volontaire de la CEE	587	583
S Contribution de contrepartie de la Grèce	400	400
S Fonds pour l'environnement du PNUE	50	50
S Intérêts bancaires (estimation)	250	250
S Contributions annoncées non versées (4.169 dus <sup>1</sup> , moins 605 requis pour 1989)	3.564	-
	8.185	4.783
TOTAL pour l'exercice biennal		12.968
 <b>B. Budget du programme</b>	 <u>1990</u>	 <u>1991</u>
TOTAL GENERAL (voir page 4)	5.451	5.698
TOTAL pour l'exercice biennal		11.149
 <b>C. Solde à réserver</b>		
(pour amorcer les activités 1992)		1.819

---

<sup>1</sup>) Voir Rapport du Directeur exécutif, UNEP(OCA)/MED IG.1/Inf.3, Annexe II

TABLEAU II - Contributions projetées sur la base du barème révisé des quotes-parts du budget ordinaire des Nations Unies

Parties Contractantes	%	Approuvées 1989 dollars E.U.	I <sup>(1)</sup> Nouveau barème ONU	II <sup>(2)</sup> MED Correspondant	III <sup>(3)</sup> avec CEE %	1990 dollars E.U.	1991 dollars E.U.
Algérie	0,97	30.044,68	0,15	1,05	1,03	34.237	35.949
CEE					2,50	83.339	87.506
Chypre	0,16	4.955,82	0,02	0,14	0,14	4.565	4.793
Egypte	0,74	22.920,69	0,07	0,49	0,48	15.977	16.776
Espagne	15,00	464.608,50	1,95	13,69	13,35	445.079	467.333
France	38,01	1.177.317,94	6,25	43,89	42,79	1.426.537	1.497.863
Grèce	4,00	123.895,60	0,40	2,81	2,74	91.298	95.863
Israël	2,44	75.576,32	0,21	1,47	1,44	47.932	50.328
Italie	27,20	842.490,08	3,99	28,02	27,32	910.701	956.236
Liban	0,10	3.097,39	0,01	0,07	0,07	2.282	2.397
Libye	2,00	61.947,80	0,28	1,97	1,92	63.909	67.104
Malte	0,10	3.097,39	0,01	0,07	0,07	2.282	2.397
Maroc	0,53	16.416,17	0,04	0,28	0,27	9.130	9.586
Monaco	0,11	3.407,13	0,01	0,07	0,07	2.282	2.397
Syrie	0,32	9.911,65	0,04	0,28	0,27	9.130	9.586
Tunisie	0,32	9.911,65	0,03	0,21	0,21	6.847	7.190
Turquie	4,00	123.895,60	0,32	2,25	2,19	73.039	76.691
Yougoslavie	4,00	123.895,60	0,46	3,23	3,15	104.993	110.243
<b>Total Partiel</b>	<b>100,00</b>	<b>3.097.390,00</b>	<b>14,24</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>3.333.560</b>	<b>3.500.238</b>
CEE	670.047,60					586.708	582.541
Pays hôte	400.000,00					400.000	400.000
Fonds pour l'environnement du PNUE	50.000,00					50.000	50.000
<b>TOTAL</b>	<b>4.217.437,60</b>					<b>4.370.268</b>	<b>4.532.779</b>

(1) Document A/C 543/L 17 en date du 16.12.1988

(2) Obtenu en divisant les valeurs de la colonne I par le nouveau barème total ONU (14,24%)

(3) Obtenu en multipliant les valeurs de la colonne II par 97,5% et en ajoutant 2,5% pour la CEE